



## VOISINS VIGILANTS

La municipalité en collaboration avec la gendarmerie va proposer à la population, l'entrée de la commune de OISSERY dans l'opération « VOISINS VIGILANTS ».

Ce dispositif représente une arme de prévention supplémentaire dans la lutte contre la délinquance et le cambriolage. Il associe population, élus et gendarmerie. Il s'inscrit dans une démarche volontariste de renforcement de la sécurité de proximité. La population devient actrice de sa propre sécurité. Grâce à ce système, les bons rapports de voisinage se développent. Pour les gendarmes, il permet surtout de retrouver une certaine culture de proximité et de recherche du renseignement.

Une expérience calquée sur le modèle anglo-saxon et transposée en France depuis 2005, qui s'est révélée efficace contre la délinquance de proximité. Les communes de toutes sensibilités, qui l'ont adoptée, ont noté une baisse sensible de la délinquance, notamment des cambriolages. Le « Voisin Vigilant » n'est pas un espion, un délateur, un cow-boy, un racien attentif à la vie de quartier afin de garantir et conforter le lien social avec des objectifs de prévenir la délinquance, de mettre un terme à la sécurité, de créer des liens intergénérationnels.



Une réunion d'information en compagnie du commandant de la brigade de gendarmerie de Meaux et de l'Adjudant Chef de la Brigade de Saint Souplets aura lieu :

le Mercredi 17 février à 19h en mairie

Toutes les personnes intéressées par ce dispositif y sont invitées.

## PERMANENCES DE LA MAIRIE

Tél. : 01 60 01 01 57

Fax : 01 60 01 46 00

### *Horaires d'ouverture*

Lundi, Mardi, Mercredi,  
Jeudi

de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h

Vendredi  
de 9 h à 12 h  
et de 16h30 à 18 h

Samedi  
de 9 h à 12 h

### *Permanence des Élus aux heures d'ouverture*

M. Jean-Louis CHAUVET

Lundi, mardi, samedi  
et sur rendez-vous.

Mme Roselyne BLANC  
Adjointe aux affaires  
Administratives et Sociales.

Lundi, mardi,  
mercredi, samedi  
et sur rendez-vous.

M. Serge MENU  
Adjoint aux Finances .  
Sur rendez-vous les lundis.

M. Jean-Louis RAGON  
Adjoint aux affaires  
Scolaires et Péricolaires.  
Mercredi et sur rendez-vous.

Mme Bernadette MARTINEZ  
Adjointe aux Associations.

Lundi, mercredi, jeudi,  
samedi  
et sur rendez-vous.

## Plan de circulation soumis à concertation publique

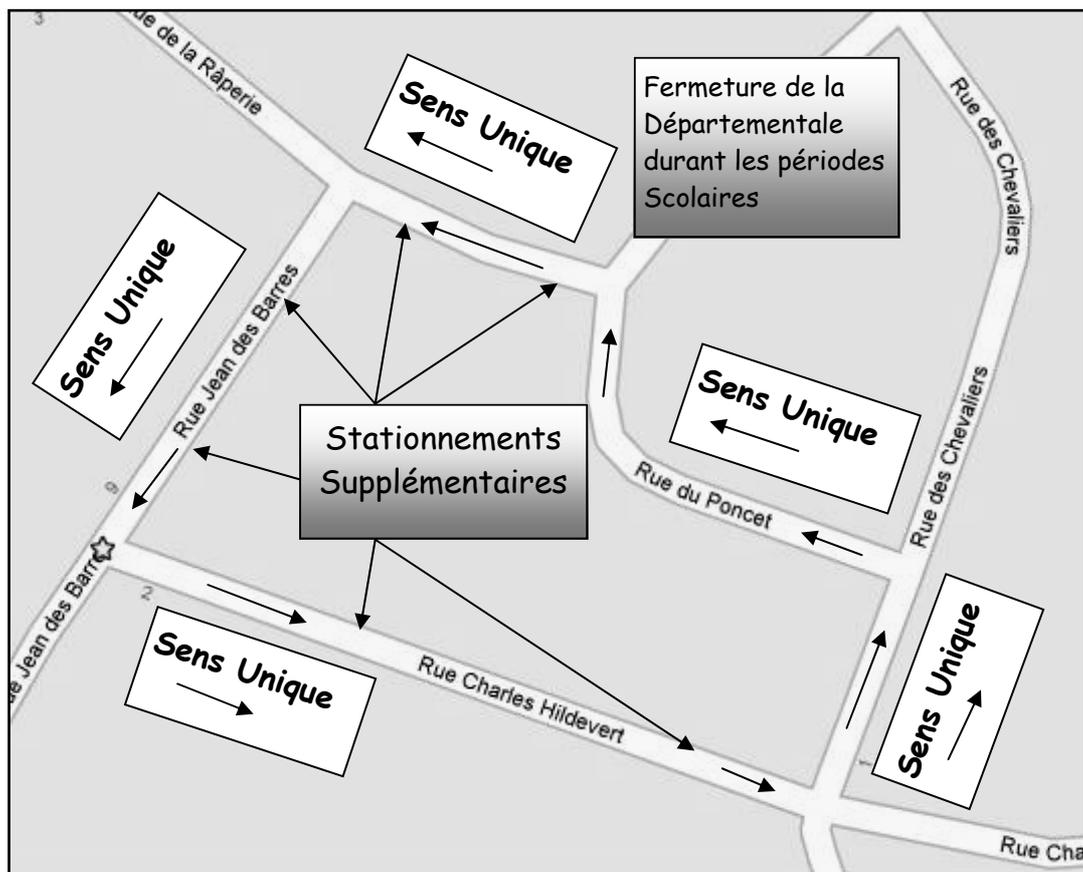
L'élaboration du Plan de circulation du centre de la commune de Oissery a été étudiée en conseil municipal. Cette étude est organisée en 3 phases :

- Phase 1 : Diagnostic de l'existant, établi lors des séances de travail du Conseil Municipal.
- Phase 2 : Proposition d'un scénario, soumis à concertation.
- Phase 3 : Elaboration et mise en œuvre du plan de circulation.

### Phase 2 soumise à concertation publique

Cette analyse globale concerne les voies d'accès à la Mairie et aux Ecoles, la circulation au centre du village.

Elle inclut l'évolution des niveaux de trafic inhérente au développement de la commune et aux aménagements futurs ainsi que l'augmentation des places de stationnement.



## La phase 2, est soumise à concertation publique

Le scénario proposé a été présenté en Commission municipale .

La population est invitée à faire part de ses remarques et observations dans le registre ouvert à cet effet à l'accueil de la Mairie jusqu'au 27 Février 2010.



Rue Jean Des Barres



Rue Jean Des Barres



Rue du Poncet

### Phase 3 : Mise en œuvre du Plan de Circulation

L'ensemble des suggestions sera présenté sous la forme d'une synthèse lors du prochain Ostéracien.

Les travaux démarreront à partir du 15 Mars 2010.

## Travaux sur le pont de la THEROUANNE



Des travaux de soutènement et de consolidation sont à l'étude entre la Municipalité et le Département sur le pont de la Thérouanne. A ce jour, la DDEA projette des travaux pour une durée de deux mois. Ceux-ci seront assortis d'une circulation interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes (poids lourds, tracteurs et bus).



Plusieurs réunions sont prévues avec la CIF et le Département afin de limiter les désagréments causés à la population.

Nous reviendrons sur ce dossier dès que nous aurons connaissance des dates exactes de ces travaux.



## Sécheresse 2003

Tout propriétaire ayant constaté des fissures ou problèmes structurels sur sa propriété et après avoir déclaré ces derniers à son assurance peut se faire connaître en mairie. Suivant le nombre de dossiers, la municipalité pourra demander à bénéficier de la nouvelle réglementation sur la sécheresse 2003.

## SNCF : LIGNE DAMMARTIN-PARIS GARE DU NORD

Cette ligne SNCF, empruntée par de nombreux usagers de la Commune, souffre régulièrement de perturbations, sans compter les grèves récurrentes. Afin de sensibiliser au mieux nos élus (Sénatrice, Député, Conseiller général et régional), la Municipalité a décidé de leur faire part tous les mois de l'ensemble des dysfonctionnements subis. Ce n'est pas moins de 15 incidents qui leur ont été transmis pour le mois de janvier grâce à l'aide de certains Ostéraciens qui informent la Municipalité de ces perturbations.

Si vous souhaitez contribuer à ce mouvement, recensez les perturbations que vous subissez et adressez en fin de mois un mail à la mairie qui se chargera de la synthèse.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES-ENFANTS NES EN 2007

**SAMEDI 27 MARS 2010 DE 9H à 12h**

**DU 29 MARS au 2 AVRIL de 17h à 19h**

**MARDI 30 MARS et MARDI 6 AVRIL DE 9h à 17h**

**TELEPHONER AU 01.60.01.41.68 POUR RDV**